Suisse : Les militaires mangeront exclusivement des produits locaux à partir de 2015

23/08/2014 à 8h03

De nos jours, il est souvent moins coûteux de consommer de la viande importée que de s'adresser directement aux agriculteurs du coin… Une des raisons – parmi d'autres – tient aux normes d'élevage, dont l'application n'est pas sans conséquences sur le prix de revient des produits.



En Suisse, il en coûte ainsi 8,50 francs suisses (7 euros) pour nourrir quotidiennement un soldat. Chaque année, 63 millions sont dépensés pour les repas servis aux troupes. Et,

comme l’on peut s’en douter, une partie des produits consommés sont importés pour des raisons de coûts.
Sauf que, à partir de 2015, l’approvisionnement de l’armée suisse sera 100% local. Et cela, grâce au lobbying efficace de l’association de la Protection suisse des animaux (PSA) qui a mis en avant le fait que certaines viandes sont importées de pays qui ne respectent pas les mêmes normes d’élevages imposées aux agriculteurs de la Confédération.
Sur son site Internet, l’association explique avoir interpellé « responsables de l’armée en exigeant qu’il soit renoncé, pour des raisons de protection des animaux, à de telles denrées provenant de l’étranger », avec, dans son collimateur, le boeuf argentin et la volaille hongroise.
Finalement, le Département fédéral de la Défense (DDPS) s’est donc laissé convaincre. « Une intervention de la PSA a permis de trouver une solution avec les éleveurs et paysans suisses », a en effet indiqué Daniel Reist, porte-parole de l’armée, à l’agence ATS. « Toute la nourriture servie proviendra exclusivement d’éleveurs ou de producteurs suisse », a-t-il poursuivi, en précisant que pour le poisson, il sera servi des « produits labellisés respectueux de la dignité animale ».
Cette mesure coûtera 1,5 millions de francs suisses supplémentaires, soit, par jour et par soldat, 25 centimes (20 centimes d’euros). Ce qui semble raisonnable pour avoir la qualité des produits en prime.
« La Protection Suisse des Animaux PSA se réjouit de cette décision exemplaire. Mais un point demeure regrettable: la PSA aurait bien aimé que l’achat de ces denrées destinées à la troupe se concentre uniquement sur des produits bio ou labellisés. Mais l’armée n’a pas été en mesure de satisfaire ce vœu relevant de la protection animale », a commenté l’association.
opex360.com